



*Ministère de la
Santé et du Mieux-être*

PLAN STRATÉGIQUE

2019-2022



*Ministère de la
Santé et du Mieux-être*

PLAN STRATÉGIQUE

2019-2022



De 2019 à 2022

Plan stratégique du ministère de la Santé et du Mieux-être

Vision

Des Insulaires en santé, des collectivités saines

Mission

Fournir le leadership, l'orientation stratégique et les programmes nécessaires afin d'assurer :

- la protection et la promotion de la santé pour les Insulaires;
optimal

Objectifs

Protéger la santé des Insulaires

Valeurs

Équité



Nous favorisons les approches qui aident les Insulaires à être en santé

Collaboration



Nous valorisons l'implication et nous nous engageons à travailler en partenariat avec les Insulaires

Reddition de comptes



Nous développons la confiance en misant sur la transparence et sur l'utilisation responsable des ressources

Approche fondée sur les données probantes



Nous utilisons les données probantes pour appuyer nos pratiques et nos décisions

Innovation



Nous encourageons la créativité, et cherchons à développer, à améliorer et à transformer nos politiques, nos programmes et nos services

Table des matières

Introduction	3
Vision et mission	4
Valeurs	5
Objectifs	6
Priorités stratégiques	7
Évaluation et présentation de rapports	12
À propos du ministère de la Santé et du Mieux-être	13
Coordination avec Santé Î.-P.-É.	14
Termes clés	15

Introduction

Le système de santé de l'Île fait face à d'importantes contraintes sur le plan des finances et des ressources humaines qui influent sur sa capacité à offrir des soins exemplaires aux Insulaires. Les récents rapports du médecin hygiéniste en chef ont souligné que :

- la majeure partie du fardeau en matière de santé à l'Î.-P.-É. est attribuable à quatre grappes de maladies chroniques : le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies pulmonaires chroniques et le diabète;
- les Insulaires ont de bien moins bons résultats que le reste du Canada pour plusieurs maladies;
- il existe des inégalités en matière de santé au sein de notre population, puisque les Insulaires dont les revenus du ménage sont les plus faibles sont exposés à des facteurs de risque sanitaires plus grands et leurs résultats liés à la santé se détériorent gravement.

Pour surmonter de telles situations, le système de santé a traditionnellement opté pour l'embauche de plus de personnel, la construction d'hôpitaux et d'installations de meilleure qualité, l'adoption de nouvelles technologies et la prestation de plus de services. Bien que cela soit important, nous savons aussi qu'il est primordial de prévenir les maladies et les blessures, et de comprendre que la santé englobe le bien-être physique, mental et social de la personne, et ne correspond pas simplement à l'absence de maladie ou de blessure. Les Insulaires doivent être en mesure de faire des choix sains, non seulement en étant davantage sensibilisés à la santé et en changeant les comportements, mais aussi en créant des environnements matériels et sociaux sains qui favorisent la prise de décisions saines pour tout le monde.



Nous savons que les déterminants sociaux de la santé – le milieu qui nous entoure, et les conditions dans lesquelles chacun naît, grandit, vit, travaille et vieillit – sont des facteurs importants qui influent sur la santé générale. L'amélioration de la santé générale d'une population dépend beaucoup des mesures prises par rapport aux déterminants sociaux de la santé. Il faut des politiques et des interventions publiques solides qui visent à éliminer les barrières socioéconomiques qui nuisent à la bonne santé.

Le plan stratégique 2019-2022 du ministère de la Santé et du Mieux-être a été élaboré par le groupe de travail sur le plan stratégique, pour le compte de la haute direction et en consultation avec le personnel du Ministère. Il présente la vision, la mission, les valeurs, les objectifs, les priorités stratégiques et les interventions du ministère de la Santé et du Mieux-être pour les exercices 2019-2020 à 2021-2022.

Vision

DES INSULAIRES EN SANTÉ, DES COLLECTIVITÉS SAINES

Cette vision représente nos plus grandes aspirations pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous imaginons une île dynamique où vivent des gens en santé qui contribuent à des collectivités prospères et qui ont accès à des soins appropriés lorsqu'ils en ont besoin.

Nous devons travailler avec les Insulaires, les collectivités, les organismes et les autres partenaires en vue de renforcer les services de santé, d'offrir des programmes qui améliorent la santé et le mieux-être, et de maintenir un système de santé accessible et abordable. Les citoyens doivent avoir la possibilité de s'engager dans ce processus et de jouer un rôle clé dans la concrétisation de notre vision pour les Insulaires et nos collectivités.

Mission

Fournir le leadership, l'orientation stratégique et les programmes nécessaires afin d'assurer :

- **la protection et la promotion de la santé pour les Insulaires;**
- **la prestation de services de santé de qualité accessibles et durables aux Insulaires**

Cet énoncé décrit notre but. Il présente ce que nous faisons, la façon dont nous travaillons et les personnes que nous servons. Nous réalisons notre mission grâce à un personnel dévoué et expérimenté, en partenariat avec les Insulaires et les collectivités, Santé Î.-P.-É., les professionnels de la santé et paramédicaux, les organismes non gouvernementaux et communautaires, le secteur privé et les autres ministères.

Valeurs

Équité

Nous favorisons les approches que aident les Insulaires à être en santé

Collaboration

Nous valorisons l'implication et nous nous engageons à travailler en partenariat avec les Insulaires

Reddition de comptes

Nous développons la confiance en misant sur la transparence et sur l'utilisation responsable des ressources

Approche fondée sur les données probantes

Nous utilisons les données probantes pour appuyer nos pratiques et nos décisions

Innovation

Nous encourageons la créativité, et cherchons à améliorer et à transformer nos politiques, nos programmes et nos services

Ces cinq valeurs représentent nos principes directeurs. Elles sont défendues par une main-d'œuvre dévouée et diversifiée, et servent à guider la conduite des différents intervenants.

Nous entendons donner l'exemple en :

1. *plaçant ces valeurs au cœur de nos préoccupations* : les cinq valeurs seront mises en évidence dans les lieux de travail et seront rappelées à l'esprit du personnel régulièrement à tous les échelons.
2. *travaillant selon ces valeurs* : l'esprit de ces valeurs se reflétera dans les priorités stratégiques énoncées dans le présent document ainsi que dans les interventions proposées dans les plans d'action des divisions. Les membres du personnel sont invités à mettre en pratique ces valeurs dans les interactions avec leurs collègues au quotidien.
3. *s'inspirant de ces valeurs* : des événements organisés par le Ministère et des activités à l'intention du personnel porteront sur des sujets ayant des liens avec une ou plusieurs de ces valeurs.



Objectifs

Trois objectifs font partie de notre stratégie à long terme en vue de la réalisation de notre vision pour des Insulaires en santé et des collectivités saines. Notre engagement pour 2019 à 2022 vise à nous rapprocher le plus possible de ces objectifs en misant sur un certain nombre de priorités stratégiques.

Objectif 1

Protéger la santé des Insulaires

Nous protégeons la santé des Insulaires principalement par la mise en œuvre et par le suivi de normes en matière sanitaire. Cela comprend les politiques et les lois régissant la santé publique, la réglementation et les permis concernant les professionnels de la santé, l'attribution de permis et l'inspection des établissements de soins de longue durée et des services d'alimentation, la gestion des urgences sanitaires, la surveillance de la santé de la population ainsi que la prévention, la surveillance, l'investigation et le contrôle des maladies transmissibles. Nous cherchons à améliorer nos activités de protection de la santé en exerçant un leadership efficace à l'égard des politiques et de la planification, en misant sur la collaboration avec les collectivités et les organismes, et en favorisant une réglementation équitable.

Objectif 2

Permettre aux Insulaires d'atteindre une santé optimale

Beaucoup de facteurs qui affectent la santé des Insulaires ne relèvent pas du secteur de la santé. Les déterminants sociaux de la santé ont une profonde influence sur la santé globale des individus et des collectivités. Nous entendons nous attaquer à ces enjeux en faisant la promotion d'activités et de comportements sains, et en proposant des initiatives et des politiques qui incitent les Insulaires à prendre en charge leur propre santé ainsi qu'à veiller à leur propre bien-être physique, mental et social. Nous favoriserons également des collaborations et des partenariats qui encouragent les collectivités et les organismes à prendre une part active dans l'élaboration des politiques sanitaires.

Objectif 3

Améliorer l'efficacité et assurer la viabilité du système de santé

L'Île-du-Prince-Édouard fait face à des enjeux importants qui minent et menacent l'efficacité et la viabilité de son système de santé. Les taux croissants de maladies chroniques, le vieillissement de la population, l'augmentation des coûts afférents à la prestation des services de santé, les options de soins de plus en plus spécialisées et coûteuses, les contraintes budgétaires et la pénurie de main-d'œuvre représentent quelques-unes des tendances qui influent sur la capacité du gouvernement à offrir des soins de santé exemplaires. Nous entendons nous attaquer à ces enjeux en exerçant un leadership efficace à l'égard des politiques et de la planification, en misant sur une collaboration et une intégration accrues à l'interne et avec Santé Î.-P.-É., et en misant sur des initiatives en amont qui visent à compenser les déterminants sociaux de la santé et à soulager le système de santé.

Priorités stratégiques

Pour atteindre nos objectifs et concrétiser notre vision, nous allons nous concentrer sur cinq priorités stratégiques. Celles-ci ont pour but de protéger la santé des Insulaires, de permettre aux Insulaires d'atteindre une santé optimale ainsi que d'améliorer l'efficacité et d'assurer la viabilité du système de santé.

Priorité stratégique 1

Assurer le leadership par rapport à l'élaboration de politiques publiques favorisant la santé

Nos connaissances par rapport à ce qui est sain évoluent, et il est reconnu depuis longtemps que notre santé dépend des conditions dans lesquelles nous vivons, travaillons et jouons. La recherche portant sur les déterminants de la santé indique que les facteurs qui influent sur la santé vont au-delà des systèmes et des comportements individuels; ils sont conditionnés par les décisions prises dans différents secteurs de la société.

Nous allons assumer le leadership en ce qui concerne la promotion des politiques sanitaires à l'Île-du-Prince-Édouard en prenant des mesures pour élargir la portée de celles-ci et en guidant le système de santé. Cela s'inscrit dans le cadre d'une approche intersectorielle qui permet au ministère de la Santé et du Mieux-être d'exercer une influence à tous les échelons du gouvernement ainsi que dans les collectivités et sur les organismes partenaires, de façon à promouvoir l'adoption de politiques publiques fondées sur les données probantes qui favorisent la santé.

Les mesures prises en fonction de cette priorité aideront à protéger la santé des Insulaires en permettant de cerner et d'atténuer les effets potentiellement négatifs des politiques publiques, permettront aux Insulaires d'atteindre une santé optimale en favorisant l'équité, et amélioreront l'efficacité et assureront la viabilité du système de santé en précisant l'orientation des politiques en matière de santé et en veillant à ce que la santé soit prise en considération à tous les échelons du gouvernement.

Mesures

- Revoir et renforcer le processus d'élaboration des politiques afin d'assurer l'uniformité et la pertinence des politiques sanitaires.
- Promouvoir la santé comme critère d'élaboration des politiques à tous les échelons du gouvernement et dans les organismes communautaires, selon le principe de « la priorité à la santé dans toutes les politiques ».
- Instaurer une approche basée sur l'équité pour la planification et la prise de décisions au sein du système de santé provincial.
- Refondre le plan provincial sur la santé en incluant un cadre de reddition de comptes, afin de donner une orientation à Santé Î.-P.-É.

Priorité stratégique 2

Éliminer les obstacles à la santé pour les populations vulnérables

Les populations vulnérables font face à des obstacles en matière de santé et, d'ordinaire, elles ont plus difficilement accès aux services de santé, subissent des délais d'attente plus longs ainsi qu'un manque de coordination entre les services, et souffrent de multiples problèmes de santé chroniques. Les obstacles à la santé sont fortement influencés par les déterminants sociaux tels que le revenu, le milieu, le sexe, la culture et l'éducation.

Il ressort du rapport sur les enfants de l'Île-du-Prince-Édouard 2017 et du rapport de 2016 du médecin hygiéniste en chef qu'il existe des inégalités en matière de santé au sein de la population des enfants de l'Île, que les facteurs de risque sanitaires sont particulièrement grands pour les enfants et les adultes dont l'indice de défavorisation matérielle et sociale est le plus élevé et dont le niveau d'aisance de la famille est le plus faible, et que l'âge, le sexe et l'environnement social sont associés à des inégalités sur le plan des facteurs de risque sanitaires et des résultats en matière de santé. Nous devons comprendre comment ces facteurs influent sur l'interaction des populations vulnérables avec le système de santé de l'Î.-P.-É., déterminer où se situent les principaux obstacles en matière de santé et d'accès aux soins, et commencer à prendre des mesures éprouvées permettant un accès plus équitable aux services de santé et favorisant une amélioration de la santé générale des populations vulnérables.

Les mesures prises en fonction de cette priorité aideront à protéger la santé des Insulaires en améliorant l'accès aux services pour des groupes variés, permettront aux Insulaires d'atteindre une santé optimale en leur fournissant les outils nécessaires pour mieux prendre soin d'eux, et amélioreront l'efficacité et assureront la viabilité du système de santé en concentrant les efforts et les ressources aux endroits où ils auront le plus grand impact.

Mesures

- Cerner les populations vulnérables et les facteurs qui ont une influence sur leur santé et sur leur relation avec le système de santé.
- Assurer la consolidation, la priorisation et la mise en œuvre des mesures mises en relief dans les stratégies provinciales, dans les plans d'action et par les comités, en tenant compte des besoins des populations vulnérables.

Priorité stratégique 3

Consulter les Insulaires et les collectivités en vue de soutenir et d'éclairer les décisions en matière de santé

Pour s'assurer que les politiques publiques favorisent la santé et que les initiatives de promotion de la santé répondent aux besoins de notre population, il faut s'engager à faire une véritable consultation auprès des Insulaires et des collectivités ainsi que de nos partenaires et de nos homologues au sein du gouvernement provincial.

Les Insulaires sont mieux renseignés et plus branchés que jamais. Il est essentiel de connaître, de comprendre et d'intégrer le savoir et l'expérience des divers intervenants tout au long du processus de planification et de prise de décisions, et de veiller à ce que ceux-ci soient tenus au courant des résultats. Une véritable consultation confère de la légitimité aux décisions qui concernent la santé des Insulaires, et contribue à enrichir et à informer la société.

Les mesures prises en fonction de cette priorité aideront à protéger la santé des Insulaires grâce à la transparence et à la reddition de comptes, permettront aux Insulaires d'atteindre une santé optimale en s'impliquant plus activement dans les soins, et amélioreront l'efficacité et assureront la viabilité du système de santé en normalisant le processus de consultation.

Mesures

- Améliorer l'accès de la population et des individus à l'information concernant la santé.
- Élaborer et mettre en œuvre un mécanisme pour guider la consultation de la population et des collectivités.
- Assumer le leadership en vue de favoriser une collaboration interministérielle soutenue.
- Améliorer les relations avec les structures de consultation communautaire telles que les comités de consultation communautaire sur la santé.

Priorité stratégique 4

Investir dans les initiatives durables en amont et les soutenir en vue d'améliorer la santé de la population

Concrétiser notre vision nécessitera un changement fondamental dans la manière dont nous abordons les soins, de façon à cerner les facteurs responsables en amont ou les causes de la mauvaise santé. Le rapport de 2016 du médecin hygiéniste en chef, intitulé « La santé pour tous les Insulaires », indique comment la répartition inégale de l'incidence des déterminants sociaux de la santé influe sur la santé des Insulaires et comment les inégalités en matière de santé empêchent les gens d'apporter des changements positifs par eux-mêmes.

Les personnes qui jouissent d'un meilleur accès aux ressources, aux services et aux possibilités d'épanouissement sont proportionnellement en meilleure santé pendant plus longtemps. Des interventions durables et profondes auprès de la population, par le biais d'investissements à long terme dans des initiatives en amont à impact élevé, sont nécessaires afin de permettre aux gens de prendre davantage en charge et d'améliorer leur santé. Il doit s'agir d'un effort stratégique concerté impliquant une collaboration interministérielle, des investissements ciblés et l'affectation de fonds à des initiatives de prévention primaire éprouvées et de promotion de la santé. Un tel investissement, comme tous les investissements à long terme, prendra du temps à porter ses fruits, mais c'est maintenant qu'il faut agir.

Ces mesures aideront à protéger la santé des Insulaires en réduisant les inégalités en matière de santé, permettront aux Insulaires d'atteindre une santé optimale grâce à l'éducation et à la promotion de comportements sains, et, ultimement, amélioreront l'efficacité et assureront la viabilité du système de santé grâce à la mise en œuvre d'approches efficaces et éprouvées de réduction de la maladie et des blessures plus tard dans la vie.

Mesures

- Évaluer et accroître la part du budget du système de santé qui est consacrée à la prévention primaire et à la promotion de la santé.
- Développer des modes de financement innovateurs pour les initiatives en amont.

Priorité stratégique 5

Assurer le leadership en matière d'attribution des ressources au sein du système de santé

L'un des principaux problèmes concernant la viabilité du système de santé de l'Î.-P.-É. est la rareté des ressources qui est jumelée à la hausse de la demande de services. Nous devons veiller à ce que les ressources en santé soient attribuées de façon efficace et durable, et dans l'intérêt supérieur des Insulaires ainsi que des collectivités.

Notre approche en matière d'attribution des ressources tiendra compte des données probantes ainsi que des facteurs économiques et éthiques. Une approche fondée sur les données probantes mise sur l'efficacité et la pertinence en matière d'attribution des ressources, de façon à ce que les personnes reçoivent des soins appropriés et exempts de toute intervention inutile ou potentiellement nuisible. Une approche fondée sur l'aspect économique mise sur l'efficacité du point de vue de la santé de la population, de façon à ce que les ressources soient attribuées aux programmes et aux initiatives qui maximisent les bienfaits pour la population en général. Enfin, une approche éthique mise sur un établissement équitable des priorités, de façon à ce que les ressources en santé soient réparties équitablement en fonction des besoins.

Les mesures prises en fonction de cette priorité aideront à protéger la santé des Insulaires en faisant en sorte que les soins appropriés soient donnés par le bon professionnel au bon patient, au bon endroit et en temps opportun. Elles permettront aux Insulaires d'atteindre une santé optimale en réduisant les interventions potentiellement nuisibles, et amélioreront l'efficacité et assureront la viabilité du système de santé en favorisant une utilisation plus efficace des ressources ainsi qu'une évaluation plus rigoureuse de nos programmes et de l'état de santé de notre population.

Mesures

- Instaurer un cadre de pertinence des soins afin de favoriser l'utilisation de pratiques fondées sur les données probantes et d'améliorer les résultats en santé.
- Améliorer l'accès aux données du système de santé et renforcer la capacité d'analyse de façon à mieux éclairer la planification et le processus décisionnel.
- Revoir la répartition des responsabilités et des ressources entre le ministère de la Santé et du Mieux-être et Santé Î.-P.-É.
- Établir un cadre pour surveiller et évaluer la santé de la population et le rendement du système de santé, et pour guider l'attribution des ressources.

Évaluation et présentation de rapports

Il est essentiel de surveiller les progrès réalisés par rapport aux priorités et aux objectifs du plan stratégique puisque nous nous sommes engagés à concrétiser notre vision pour des Insulaires en santé et des collectivités saines. L'évaluation et la surveillance viseront à garantir que nos activités cadrent avec les priorités et les objectifs énoncés dans le plan stratégique. Les principaux résultats et produits livrables seront communiqués à l'interne dans le cadre de mises à jour semestrielles à l'intention de la haute direction, et publiquement sur une base annuelle par la présentation d'un rapport.

Il importe également de reconnaître que la situation du système de santé change rapidement et nécessitera une révision périodique des priorités et des interventions énoncées dans le plan, et que les mesures risquent particulièrement de changer et d'évoluer en conséquence. Une révision des priorités stratégiques et des interventions aura lieu avant et durant chaque mise à jour semestrielle présentée à la haute direction, afin d'assurer la pertinence de nos activités.



À propos du ministère de la Santé et du Mieux-être

Le ministère de la Santé et du Mieux-être relève du ministre et doit rendre des comptes au Conseil exécutif du gouvernement provincial.

Le ministère de la Santé et du Mieux-être favorise une culture de la santé au travail, au sein de laquelle les employés ont le sentiment que leur travail est reconnu, jouissent d'un juste équilibre entre le travail et la vie personnelle, se sentent en sécurité à la fois physiquement et psychologiquement au travail, ont la possibilité d'utiliser pleinement leurs talents, et ont des occasions de s'épanouir sur le plan personnel et professionnel.

Le travail du Ministère est accompli par une main-d'œuvre diversifiée et dévouée au sein de trois divisions :

Politiques et programmes en matière de santé

Cette division assure l'orientation stratégique et de la planification dans la prestation de divers aspects des soins de santé. Ces services viennent ensuite appuyer le ministre dans son leadership, l'établissement de l'orientation stratégique et la supervision du système de santé. La division est également responsable de la planification des ressources humaines en santé par l'intermédiaire de la section du recrutement et du maintien de l'effectif.

Bureau du médecin hygiéniste en chef

Cette division est chargée de promouvoir et de protéger la santé de tous les Insulaires en faisant preuve de leadership, en établissant des partenariats et en valorisant l'excellence en santé publique. Le BMHC comprend quatre sections : lutte contre les maladies transmissibles, hygiène de l'environnement, promotion de la santé, et évaluation et surveillance de la santé de la population.

Sports, loisirs et activité physique

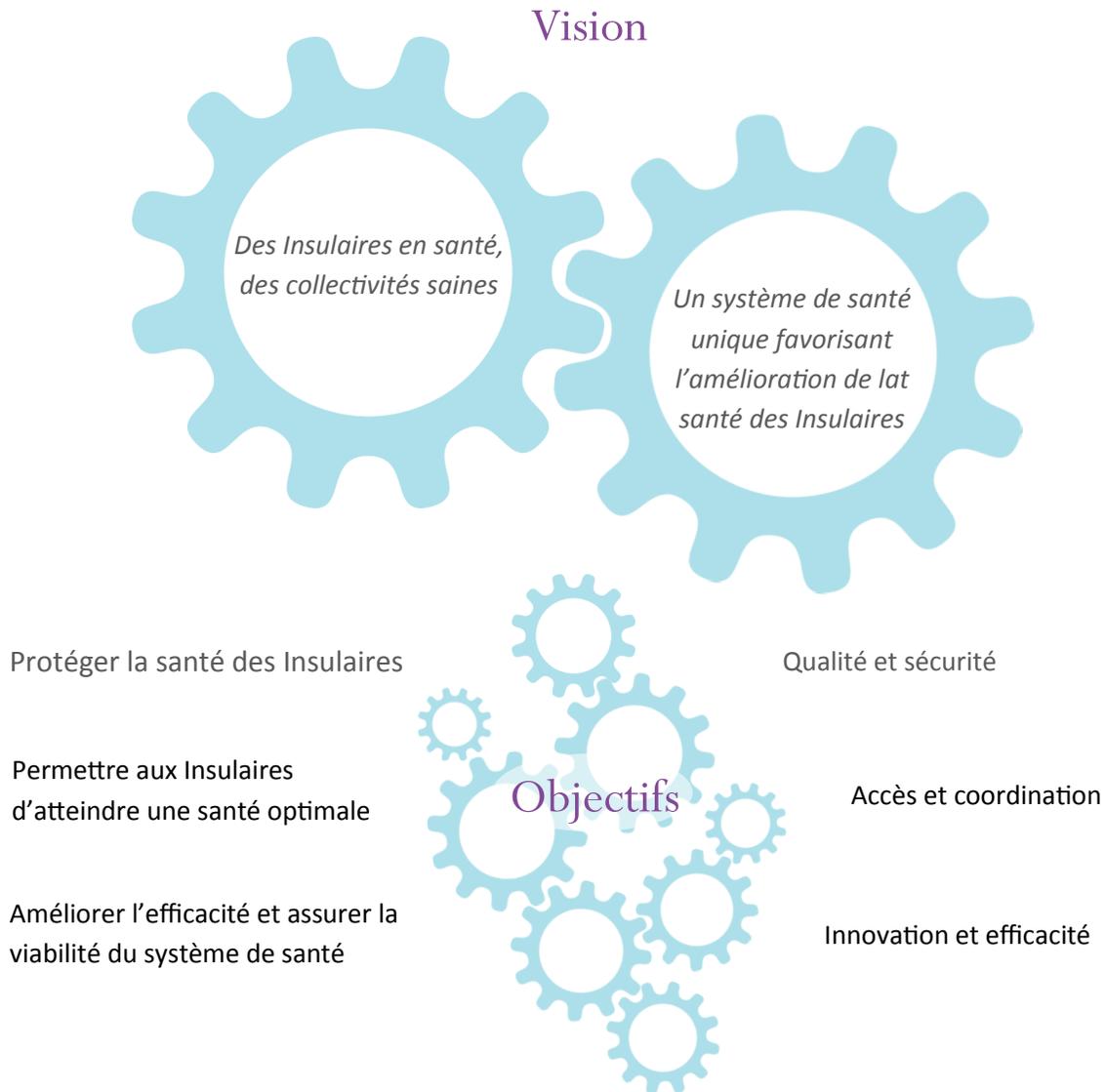
Cette division soutient diverses activités de promotion des sports, des loisirs et de la santé destinées à renforcer le tissu social insulaire. Ces activités ont une incidence sur le mieux-être et la qualité de vie des Insulaires, en plus de susciter des possibilités d'engagement communautaire ainsi que de participation et d'excellence individuelles.

Coordination avec Santé Î.-P.-É.

Établie en 2009, Santé Î.-P.-É. assure en toute indépendance la prestation des services de santé partout dans la province. Le ministère de la Santé et du Mieux-être assure le leadership et oriente les politiques du système de santé, lequel guide les interventions de Santé Î.-P.-É. concernant la prestation des services de santé opérationnels. Le diagramme ci-dessous montre comment les orientations stratégiques du Ministère et de Santé Î.-P.-É. s’harmonisent entre elles et se complètent, s’appuyant sur une vision commune de la santé à l’Île-du-Prince-Édouard.

Ministère de la Santé et du Mieux-être
2019-2022

Santé Î.-P.-É.
2017-2020



Termes clés

Équité et accès équitable

En vertu du principe d'équité, toute personne doit recevoir ce dont elle a besoin pour atteindre son potentiel optimal. Lorsqu'il y a des écarts entre les résultats en santé, le degré de soutien doit en tenir compte afin de répondre aux besoins de la personne ou de la population. En matière de santé, l'accès équitable renvoie à la possibilité pour chaque personne d'obtenir des services de santé adaptés à ses besoins. Tous les Insulaires devraient avoir des chances égales d'être en bonne santé.

Santé

Dans le présent document, la notion de santé est utilisée au sens large et est conforme à la définition de l'Organisation mondiale de la santé, selon laquelle elle désigne un état de bien-être physique, mental et social complet, et pas seulement l'absence de maladie. La santé optimale désigne l'état de bien-être physique, mental et social le plus raisonnablement atteignable par une personne.

Promotion de la santé

Les initiatives de promotion de la santé visent à diminuer le risque de maladie et à améliorer la santé en promouvant les comportements et les choix sains. Les politiques de promotion de la santé sont conçues pour améliorer les conditions matérielles, sociales, économiques et environnementales dans lesquelles les gens vivent, apprennent, travaillent et jouent, et pour permettre une meilleure prise en charge ainsi qu'une amélioration de leur santé.

Protection de la santé

Les activités de protection de la santé visent à diminuer le risque de maladie et à améliorer la santé en protégeant les personnes, les collectivités et les populations des dangers sur lesquels elles ont peu d'emprise. Les activités de protection de la santé impliquent souvent l'élaboration de normes, et peuvent consister à assurer la sécurité et la qualité des aliments, de l'eau et de l'environnement, à prévenir la transmission des maladies contagieuses ainsi qu'à gérer les épidémies.



Termes clés

Déterminants sociaux de la santé

Les déterminants sociaux de la santé sont des facteurs comportementaux, économiques et environnementaux qui influent sur la santé des gens et des collectivités. Voici quelques-uns des principaux déterminants de la santé :

- Revenu et statut social
- Conditions d'emploi
- Éducation et alphabétisation
- Expériences Durant l'enfance
- Milieu physique
- Soutien social et capacité d'adaptation
- Comportements sains
- Accès aux services de santé
- Sexe
- Culture
- Discrimination et traumatismes



